

Nouveau bâtiment administratif de l'Office européen des brevets à Munich

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 21: **SIA, no 5, 1981**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-74362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

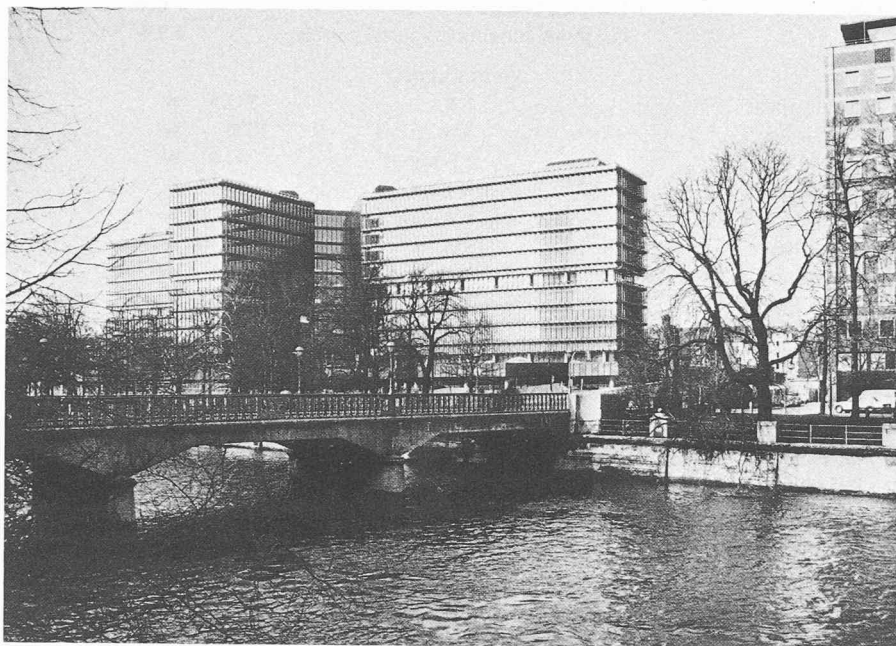
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouveau bâtiment administratif de l'Office européen des brevets à Munich



Vue de l'est avec le pont sur l'Isar.

Lorsque, à l'automne de l'année passée, le Ministre de la justice de la République fédérale allemande a remis, à l'occasion d'une fête de circonstance, le nouveau bâtiment au Président de l'Of-

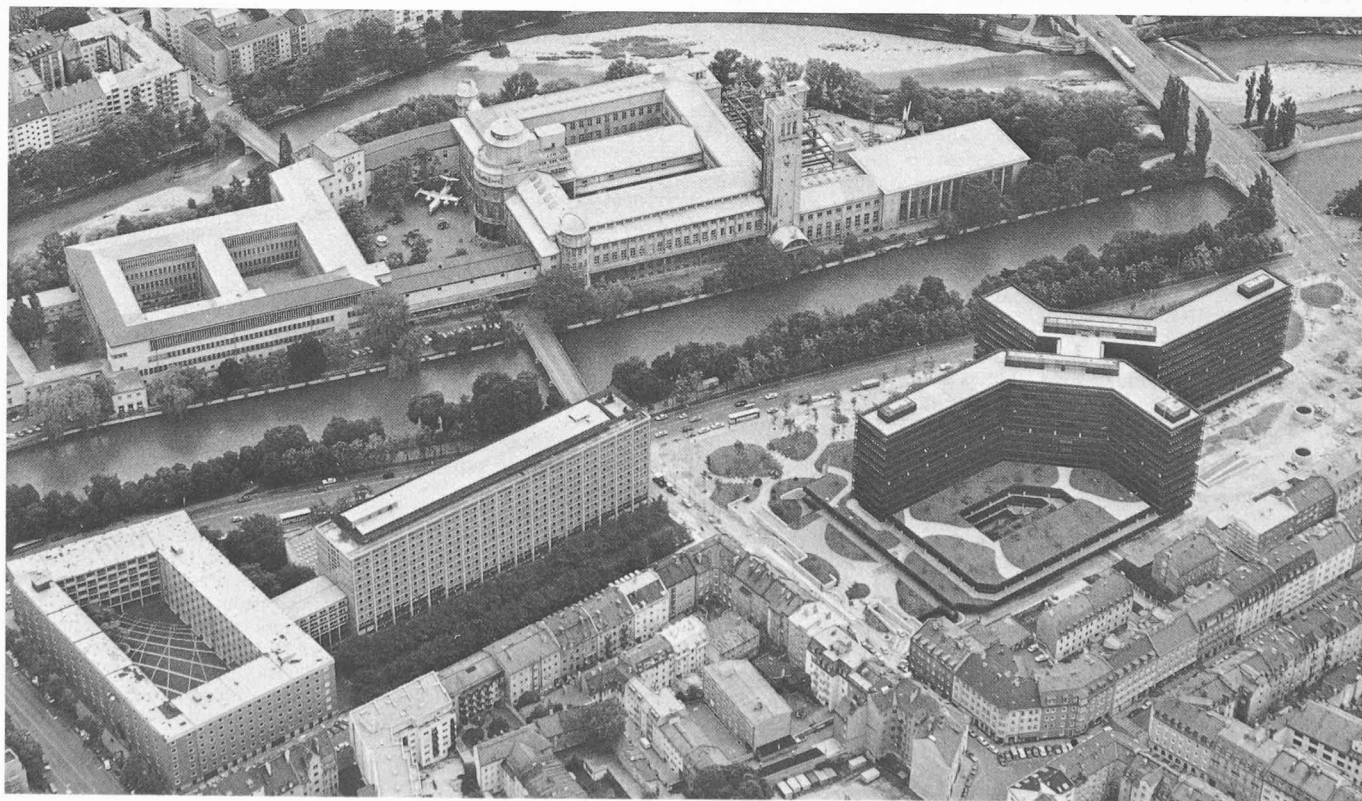
fice européen des brevets, l'on dénombrait déjà à cette époque l'enregistrement de quelque 1000 brevets par mois. Ce chiffre imposant est significatif du succès que rencontre le droit européen

des brevets et laisse présager d'un renforcement des liens économiques entre les pays intéressés.

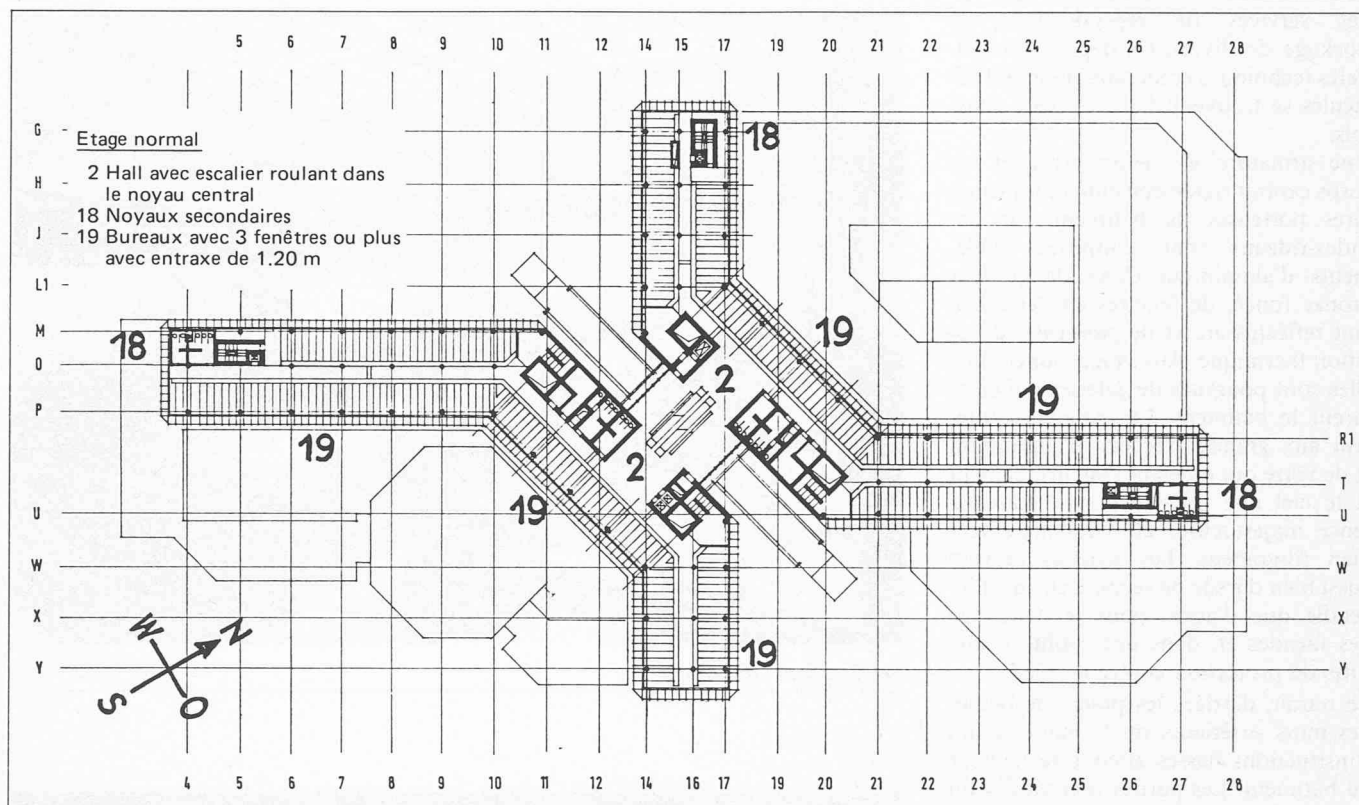
Jusqu'à présent, un inventeur devait, pour voir sa découverte protégée dans plusieurs pays, s'annoncer dans chacun de ces pays et dans leur langue officielle. L'examen et l'octroi des brevets avaient lieu conformément à la législation interne de chaque pays. L'Office européen des brevets offre au contraire la possibilité d'annoncer une découverte dans l'une des trois langues officielles — l'allemand, le français ou l'anglais — et d'obtenir la protection de son droit d'auteur dans tous les pays signataires par le biais d'une seule et même procédure.

La Belgique, la République fédérale allemande, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suède et la Suisse sont aujourd'hui membres de cet Office dont le nombre va encore s'accroître. Il est finalement prévu de compter 16 pays membres et d'enregistrer 30 000 brevets par année.

Le projet du nouveau bâtiment administratif est le résultat d'un concours d'architecture international qui fut organisé dans les années 1970 à 1971. Les lauréats conçurent un corps de bâtiment très structuré et composé d'un bâtiment de 12 étages en forme de X reposant sur une construction basse de 1-2 étages, le tout situé sur la rive ouest de l'Isar, à proximité de l'Office allemand des brevets et du Musée allemand. Les espaces libres entourant le bâtiment donnent sur d'anciennes demeures voisines et



Vue aérienne, du nord. En haut, sur les rives de l'Isar, le Musée allemand; à gauche, l'Office allemand des brevets. A droite, le nouveau bâtiment administratif de l'Office européen des brevets.



Plan d'un étage normal.

s'ouvrent, avec leurs jardins, sur les rives de l'Isar. Des buttes aplaties et des dépressions dans le terrain donnent aux alentours leur relief. Les voies d'accès revêtues de pavés en granit épousent les contours des zones de verdure dont les groupes d'arbres forment une couverture naturelle sur les endroits réservés aux piétons. Les jardins trouvent leur prolongement dans les surfaces vertes des toits des constructions basses. Deux entrées principales disposées en diagonale conduisent dans le hall central où se trouvent une agence de

voyages, une succursale de banque ainsi qu'un kiosque. Le passage à l'intérieur du bâtiment et les aménagements extérieurs sont ouverts au public pendant les heures de bureau.

La partie sud du rez-de-chaussée comprend le restaurant «self-service» pour le personnel, une cafétéria, des locaux utilitaires ainsi qu'un restaurant «à la carte». Les secteurs ouverts au public comme par exemple la salle des expositions, la bibliothèque, la caisse de l'Office et le bureau de poste sont reliés au nord au hall d'entrée, avec à leur côté,

dans la cour intérieure, le service de traitement des données, l'imprimerie et les ateliers. Les étages sont reliés entre eux par un escalier roulant situé dans le noyau du bâtiment et par plusieurs ascenseurs décentralisés ainsi que par un réseau de transport des dossiers. 26 salles de conférences au premier étage sont destinées aux séances de délibérations relatives aux recours et aux plaintes. La plupart d'entre elles sont équipées pour l'interprétation simultanée. La grande salle de conférences, qui peut contenir jusqu'à 450 personnes, est utilisée pour des séances des délégués des Etats membres ou affectée à des usages internes à l'Office, tels que cours, séances de travail, réunions du personnel. La petite salle de conférences de 40 à 50 places est prévue pour le même genre de manifestations. La plupart des 1500 collaborateurs travaillent dans les bureaux des 8 étages supérieurs. Le 5^e étage comprend un grand local fonctionnel pour les archives centrales.



Grande salle de conférences.

Quelques données sur la construction:

Phase de planification pour les architectes et ingénieurs: dès 1973
 Début des travaux: printemps 1975
 Achèvement du bâtiment: automne 1980
 Surface du terrain: 29 800 m²
 Surface brute des étages: 83 000 m²
 Surface utile nette: 61 000 m²
 Locaux: 326 000 m³
 Coût total (y compris frais accessoires, raccordements, travaux extérieurs, honoraires): 205 millions de DM (186 millions de francs)

Les services de reproduction, de stockage des livres, les dépôts, les centrales techniques et un parc pour 300 véhicules se trouvent dans les deux sous-sols.

Une armature de béton armé et un corps central rigide constituent les structures porteuses du bâtiment. Les façades-rideaux sont composées d'éléments d'aluminium éloxé de couleur bronze foncé, de fenêtres en verre isolant réfléchissant et de panneaux d'isolation thermique. Aux étages supérieurs, elles sont pourvues de galeries qui ceignent le bâtiment. Les galeries confèrent aux grandes façades d'aluminium et de verre qui reflètent l'environnement et le ciel une légèreté et une transparence majestueuses et particulièrement bien filigranées. Les galeries servent aussi bien d'issue de secours en cas d'incendie que d'accès pour le nettoyage des façades et, dans une moindre mesure, de protection contre le soleil.

Le retrait, derrière les piliers de béton, des murs extérieurs du 5^e étage et des constructions basses atténue la hauteur du bâtiment. Les parties non vitrées du noyau qui sont formées par une façade froide ventilée en aluminium contrastent avec la transparence de la cage vitrée des escaliers roulants.

Le plan est conçu sur un écart des piliers de 8,40 m et une trame de 1,20 m et permet ainsi une distribution souple des parois de séparation amovibles en métal qui sont placées entre un sol textile et des plafonds acoustiques avec luminaires incorporés. Le bureau traditionnel est large de 3 fenêtres et a une surface nette de 20 m².

Du fait de la hauteur du bâtiment qui est fortement exposé aux vents et des nuisances occasionnées par les voies de circulation proches, on a dû installer un système complet de climatisation. Les appareils d'induction peuvent être réglés individuellement dans chaque bureau. L'approvisionnement en chaleur est assuré par les usines de production de la ville de Munich.

En tenant largement compte des importantes tâches techniques que doit remplir l'Office européen des brevets, huit œuvres constructives et cinétiques furent choisies sur la base d'un concours international d'artistes pour décorer les alentours et les locaux du bâtiment. Ainsi par exemple on pourra admirer au foyer de l'étage des salles de conférences une œuvre plastique de l'artiste suisse Bernhard Luginbühl intitulée le «Chevalier bleu», une composition de modèles en bois pour fonte coulée. Dans la petite salle de conférences on trouvera un cadeau que la Confédération fit à l'OEB. Il s'agit d'un tableau en trois parties de l'artiste bernois Samuel Buri qui vit actuellement à Paris.

Eu égard aux prévisions faites en ce qui concerne l'annonce des brevets, la Suisse participe par quelque 8% au fi-



Petite salle de conférences.



Cafétéria dans le restaurant du personnel.

nancement à long terme; elle a également participé à la construction et à l'aménagement du bâtiment en exécutant diverses commandes adjudgées à des maisons suisses.

Dans une large mesure notre pays a occupé de hauts rangs: la commission de construction, en tant qu'organe de surveillance du conseil d'administration de l'OEB, fut présidée par le Directeur de l'Office fédéral pour la propriété intellectuelle, M. P. Brändli, tandis que deux spécialistes, l'un de l'Office précité, l'autre de l'Office des constructions fédérales, ont participé aux activités de ce comité international.

La vue aérienne est due à Max Prugger, Munich. Reproduction autorisée par le gouvernement bavarois (G30/10083).

Maître de l'ouvrage:

République fédérale allemande (p. o. de l'Organisation européenne des brevets).
Ministère fédéral de l'aménagement, de la construction et d'urbanisme.

Direction générale des travaux:

Office des constructions, section des finances, Munich I.

Projet, planification, direction des travaux:
Von Gerkan-Marg et associés, architectes et ingénieurs, Hambourg et Munich.